



## Recrutement, précarité... Les contractuels sont-ils la solution à la crise dans l'école ?



Le bataillon de contractuels est devenu un rouage incontournable pour faire tourner l'immense machine Education nationale.

[afp.com/Mychele Daniau](https://www.afp.com/Mychele-Daniau)

Article Abonné

Ne parlez pas de la politique de ressources humaines de l'Education nationale à Laurent Zameczkowski, vice-président de la Fédération des parents d'élèves de l'enseignement public. Cela risquerait de l'énerver : "Aujourd'hui, la question n'est plus de placer un enseignant devant les élèves. On en est réduits à faire appel à n'importe quel adulte. Peu importe son parcours !" La pénurie actuelle de professeurs, plus ou moins prononcée selon les territoires et selon les disciplines, n'est pas un phénomène nouveau. Mais, depuis le début de la crise sanitaire, la situation s'est considérablement aggravée. La tension est encore montée d'un cran au retour des vacances de Noël avec la circulation du variant Omicron qui n'en finit plus de semer la pagaille dans les établissements scolaires. Le 13 janvier au soir, après la grève très suivie des enseignants descendus dans la rue pour manifester leur ras-le-bol, Jean-Michel Blanquer a annoncé plusieurs mesures, dont le recrutement de 3 300 contractuels... sachant que ces derniers représentent déjà 11 % des effectifs dans le secondaire (le chiffre monte jusqu'à 20 % dans certaines académies). "Il y a une dizaine d'années, on pouvait compter sur des brigades de remplaçants appelés TZR (titulaires de zones de remplacement), rappelle Sophie Vénétitay, secrétaire générale du Snes-FSU. Au fil des suppressions de postes, ce vivier tend à se tarir, ce qui explique le recours de plus en plus massif aux contractuels."

Ces derniers constituent donc un rouage indispensable pour faire tourner l'immense machine Education nationale. Problème : à certains endroits, on a bien du mal à recruter, comme en témoignent les nombreuses offres d'emploi postées non seulement sur les sites des académies ou dans les agences de Pôle emploi, mais aussi sur les réseaux sociaux, dans les pages de petites annonces de la presse locale... ou encore sur le Bon Coin ! Dans ce contexte, les exigences des recruteurs ont forcément tendance à être revues à la baisse. Officiellement, il faut être titulaire d'un bac+3 pour exercer dans le premier ou le second degré. Mais, dans les situations de crise, comme



celle que l'on connaît actuellement, un bac+2 peut suffire. Après son entretien avec un inspecteur de l'Education nationale, le candidat se retrouve souvent parachuté, presque du jour au lendemain, devant une classe de 30 élèves. "Parfois, ça se passe bien... parfois, c'est plus compliqué", reconnaît Sophie Vénéitay. Des mots truffés de fautes d'orthographe

D'autant que les profils de ces aspirants profs varient énormément. Quoi de commun entre ce salarié du privé en quête de reconversion, ce jeune diplômé qui appréhende la fonction comme un simple job alimentaire, ou encore cette passionnée dont la vocation était bien de devenir enseignante mais qui a échoué au concours ? Séverine\*, professeure d'histoire-géographie dans l'académie de Versailles, appartient à ce dernier cas de figure. Voilà plus de vingt ans que cette contractuelle de 51 ans enchaîne les missions dans différents établissements. "Changer de poste chaque année, ça veut dire changer à chaque fois de manuels scolaires, de niveau de classe, se reconstituer un réseau au sein de l'équipe pédagogique", énumère celle qui, l'année dernière, travaillait dans un lycée du sud des Hauts-de-Seine et qui, depuis la rentrée dernière, exerce dans un collège classé REP (réseau d'éducation prioritaire) de Sarcelles (Val-d'Oise) à une heure trente de transport de chez elle. Autant d'expériences qui ont fait d'elle une professionnelle aguerrie. Ce qui est loin d'être le cas de ses jeunes collègues qui débutent.

Contrairement à ce que l'on pourrait croire, la situation n'est pas forcément plus facile à vivre dans les quartiers les plus favorisés. "Il y a quelques années, on a connu une situation très tendue entre des parents et un nouveau prof de maths qui n'avait aucun sens de la pédagogie et qui avait un mal fou à se faire respecter. Une catastrophe !", se souvient Sandrine Marquis, représentante de la Peep au lycée Pasteur de Neuilly (Hauts-de-Seine). Après enquête, les parents ont réalisé que cette personne avait fait toute sa carrière dans le marketing et n'avait jamais enseigné auparavant. Thomas\*, qui exerce dans une école élémentaire d'une autre ville cossue de région parisienne, a vu défiler au cours de sa carrière "un juriste, une caissière, un publicitaire, mais aussi une ancienne salariée qui travaillait dans l'univers du vin à Bordeaux..." Cette dernière débarque un jour en salle des professeurs pour demander à ses nouveaux collègues le sens du mot "code". "Intrigués, on jette un oeil sur la page du manuel qu'elle nous tend pour découvrir avec stupeur qu'il s'agit d'un chapitre consacré au COD, le complément d'objet direct !", s'exclame Thomas. Les mots laissés dans les cahiers de liaison, truffés de fautes d'orthographe, mettent la puce à l'oreille des parents qui mènent une fronde contre elle. La jeune femme sera mutée ailleurs.

"Aucune garantie ni perspective d'évolution"

Il arrive aussi que la greffe prenne, après une inévitable période de rodage. Alexandre\*, qui s'était lancé dans l'enseignement en attendant de percer dans la musique, a fini par prendre goût à ce métier. En 2014, il a fait ses premières armes au collège République de Bobigny (Seine-Saint-Denis). "Au départ j'avais une petite appréhension mais je me suis vite adapté", explique ce professeur de français de 31 ans qui envisage de passer le Capes pour rejoindre le camp des titularisés. "Après avoir pas mal bourlingué dans l'académie de Créteil, j'ai besoin de stabilité et de sécurité financière", reconnaît-il. Pour sa part, Séverine avoue en avoir marre d'être considérée comme un "bouche-trou". "Les rectorats font souvent appel à nous au dernier moment, on n'a ni garantie ni perspective d'évolution", dénonce-t-elle. Avec un salaire inférieur de 20 % en moyenne à celui des titulaires, beaucoup avouent avoir du mal à s'en sortir. "Il est urgent de se pencher sur la question de leur formation durant leurs premiers mois, insiste Sophie Vénéitay. Mais aussi d'accompagner ceux qui le souhaitent jusqu'au concours."

Ce n'est pas dans les projets de Jacques Dhaese, professeur de menuiserie dans un lycée professionnel de l'académie d'Orléans. "Si je passais le concours national, je risquerais d'être envoyé loin de chez moi. Pas question de me retrouver en région



parisienne", explique-t-il, avant de dérouler son parcours. Au début des années 2000, ce menuisier de formation est licencié de son usine et postule dans un collège voisin à la recherche d'un professeur spécialiste de son domaine. "Je me suis débrouillé tout seul en me replongeant dans mes anciens classeurs d'étudiant en CAP", se souvient-il. Au bout de six années d'exercice en continu, Jacques Dhaese décroche un CDI, comme le prévoit la loi. Mais il conserve son statut de contractuel, ce qui lui convient parfaitement. Dans certaines académies, une voie parallèle commence à se dessiner. Ce qui peut engendrer des tensions au sein des équipes pédagogiques. "Les titulaires qui, comme moi, sont passés par un IUFM, l'ancien Institut universitaire de formation des maîtres, qui ont eu leur diplôme au prix de gros sacrifices et qui ont enchaîné les stages afin de faire leurs preuves, ont un peu de mal à voir débarquer ces nouveaux "collègues", s'agace Olivier.

Or, si l'Education nationale se voit obligée de faire appel à des personnels non formés, c'est bien parce que les concours ont parfois du mal à faire le plein. De quoi lier ce phénomène au sentiment de déclassement dont souffre le monde enseignant. Mais pour Bruno Bobkiewicz, président du SNPDEN, syndicat des chefs d'établissement, il serait injuste et dangereux de stigmatiser les contractuels. "La qualité d'un professeur n'est pas forcément liée à son statut. Vous avez des personnels plus ou moins performants ou investis chez les titulaires comme chez les contractuels", alerte-t-il, sans nier la nécessité de mieux former et accompagner ces derniers. Un chantier sur lequel l'institution devra inévitablement se pencher. Du moins, une fois la vague Omicron passée.

NOUVEAU  
RÉSERVÉ AUX ABONNÉS

**LES DÉBATS** —  
— DE L'EXPRESS

L'Amérique de Biden un an après, espoirs déçus ?

Le 20 janvier à 11h30

Je découvre >

\*Le prénom a été changé

